

Ouvrier qualifié d'imprimerie

L'ouvrier qualifié d'imprimerie réalise des travaux d'assemblage et de finition des produits imprimés. Il entrepose, garde, maintien et distribue des produits et matériels spécifiques à l'activité des services. Enfin il prépare les commandes.

Le métier

L'ouvrier qualifié d'imprimerie a peu d'autonomie, il travaille au sein d'un atelier d'imprimerie et a des horaires réguliers. Il est amené à porter des accessoires de protection. Son métier l'amène à rester debout de façon permanente.

Les activités

- Réaliser des opérations d'assemblage et de finition du produit imprimé
- Préparer et régler les machines
- Surveiller le déroulement de la production
- Recevoir, ranger et distribuer des produits aux différents services
- Manipuler et stocker des produits

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'adjoint administratif 1^{ère} classe, mais peut être réalisé sans concours.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME